



DEMANDE EN OBTENTION D'UNE PRIME POUR LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE LA COMMUNE DE SANEM POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 *(dernier délai pour la remise: 31.12.2025)*

Nom, Prénom	
Rue, No	
Code Postal, Localité	L -
résidant dans la commune depuis le	
Matricule National	
Téléphone portable	
Adresse Email	
Compte bancaire	IBAN
Banque	
Nom du titulaire de compte	

Classe Fréquentée <i>(prière de cocher la case correspondante)</i>							Section	Pièce(s) à l'appui
o 7 ^e	o 6 ^e	o 5 ^e	o 4 ^e	o 3 ^e	o 2 ^e	o 1 ^{ère}		o bulletins / points
								o diplôme / certificat

I	Prime de mérite (études de l'enseignement secondaire)					
Moyenne annuelle	☐ 50%-65%	☐ 30-39	mention assez bien	Réussite de l'année scolaire 2024/2025		
	☐ 66%-82%	☐ 40-49	mention bien			
	☐ 83%-100%	☐ 50-60	mention très bien			
changement d'établissement à la fin de l'année scolaire 2023/2024 avec option pour une classe du même niveau d'études ->->->->				☐ oui	☐ non	
				☐ oui	☐ non	

2	Prime d'encouragement unique d'un montant de 200,- € allouée aux élèves (sous condition d'avoir obtenu le diplôme de fin d'études secondaires)
---	--

3	Prime d'encouragement unique d'un montant de 200,- € allouée aux élèves de la formation professionnelle, sous condition d'avoir obtenu le certificat C.C.P. (certificat de capacité professionnelle), D.A.P. (diplôme d'aptitude professionnelle), technicien ou un certificat ou diplôme sanctionnant des études de même durée et reconnues équivalentes
----------	---

Remplissez ce formulaire et envoyez-le à la **Commune de Sanem, B.P. 74 L-4401 Belvaux**
en ajoutant: - une copie des bulletins / points (➔ prime I)

- une copie des bulletins / points (➔ prime 1)
- une copie du diplôme de fin d'études secondaires (➔ prime 2)
- une copie du certificat ou du diplôme respectif (➔ prime 3)

date

Signature du demandeur

Réservé à l'administration communale:

No Client		Prime attribuée	
No Pro Forma		date de remise au service financier	